

# LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 9

MONTREAL, LE JEUDI 13 JANVIER 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## L'engrenage raison-passion

Louis-Gilles Francoeur

Quand on passe la porte du Salon de l'auto 94, on ne pénètre pas seulement dans une super-banque de renseignements sur l'automobile d'aujourd'hui, dans une sorte de filière de taille olympique, qui contient la plupart des modèles offerts sur le marché: on pénètre d'abord dans un espace-temps où la récession semble avoir disparu, où la surcapacité de production mondiale de 12 millions de voitures par année n'existe plus, où toute considération sur le prix de l'essence, la pollution et les coûts d'entretien deviennent des sujets casse-pied.

À l'échelle mondiale, le parc automobile augmente sans cesse même si le nombre de voitures construites chaque année diminue avec constance, tellement les comportements des consommateurs et leur capacité de payer n'ont pas suivi les prévisions optimistes des manufacturiers. Récession aidant, l'âge moyen des véhicules augmente au point de dépasser les huit ans en Amérique, ce qui fait vibrer les bureaux présidentiels comme de vieilles brimbales sur une laveuse bien sèche. Pourtant, au lieu d'amorcer une nouvelle remise en question, l'industrie réédite le scénario des années 70: les modèles prennent du poids, de la puissance et du prix d'année en année. L'auto redevient machine à sensations, puissance et nervosité fantasmagiques. Gadgétisée à l'excès sous le prétexte de haute technicité, l'auto devient une prison dorée, capitonée et «lasérisée». Chère à l'achat. Dispendieuse à entretenir. Inutilement énergivore.

Par exemple, BMW présentait hier en première canadienne deux nouveaux monstres, dont sa 840 ei. Saab ajoute une puissante 900 pour faire la nique à la Volvo 850. Volkswagen ajoute à sa gamme la Cabrio et une nouvelle version de la Passat, toutes deux équipées d'un moteur 2 litres, en voie de devenir le moteur de base de cette société. Ford lançait son Aspire, intéressante, mais mise surtout sur sa Mach III et sa Mustang, deux masses d'engrenages davantage raccordées aux neurones de la passion qu'au cerveau.

Il y avait en tout 23 primeurs canadiennes de ce type hier, à l'avant-première du Salon, réservée aux journalistes. Avec, en prime, les belles comme la Luxus (sans jeu de mot!), la Jaguar XJ220, et la Camaro bois-briandisée. Mais j'ai été surtout intrigué — je n'ose dire impressionné — par la Lada Samara LTD sport, présentée en première mondiale hier, qui ressemble à une Golf: 7700\$ et 5,8 litres au 100 km!

Tout se passe comme si une partie importante des progrès réalisés dans la carburation avait été dérivée vers l'augmentation de la puissance plutôt que vers une réduction draconienne de la consommation d'hydrocarbures. L'usage du convertisseur catalytique a diminué grandement les émissions d'oxyde de carbone. Mais, malgré la performance des injecteurs qui atomisent l'essence, les allumages électroniques plus puissants, le profilage plus efficace des carrosseries et les ordinateurs de bord qui optimisent le mélange en tout temps, la diminution de la consommation d'essence n'est pas aussi importante qu'elle pourrait l'être. Les manufacturiers se satisfont de maintenir la cote obtenue dans les années 80 après la crise du pétrole mais poursuivent la course à la puissance.

Personne ne semble intéressé, d'ailleurs, à neutraliser le principal effet pervers de cette course technologique qui augmente de façon draconienne les coûts d'entretien, soit l'emprisonnement des clients dans le réseau du manufacturier. Les ordinateurs contrôlent désormais non seulement la carburation, mais le freinage, la suspension, le passage des vitesses, le circuit électrique, la température de l'habitacle, la position des sièges, la vitesse et, bientôt, la distance entre chaque voiture sur la route. Comme il faut souvent un ordinateur pour diagnostiquer les bobos des systèmes informatisés déficients, le garagiste indépendant et le bricoleur ne sont plus dans la course.

On pénètre d'ailleurs dans cette prison technologique, qui rive les clients au concessionnaire, un, deux ou trois ans avant même d'avoir acheté un véhicule. La plupart des grands manufacturiers nord-américains offrent, en effet, leur propre carte de crédit aux consommateurs, qui obtiennent à chaque achat un rabais sur le prix de leur prochaine voiture.

L'automobile, prétendent les compagnies, se fait de plus en plus verte grâce aux climatiseurs moins dommageables pour la couche d'ozone et grâce à la part grandissante des produits recyclables dans la fabrication. Mais le nombre de climatiseurs moins polluants augmente et leur généralisation dans le parc automobile nord-américain augmente la consommation d'essence globale et ajoute à l'effet de serre, tout comme la disparition des transmissions manuelles sur un grand nombre d'intermédiaires et de véhicules utilitaires, et l'augmentation générale de la cylindrée.

Tout se passe comme si consommateurs et compagnies avaient décidé d'enfoncer à fond le thermostat de la planète. Personne ne semble réaliser que, si on veut honorer notre signature au bas du traité de Rio sur le contrôle de l'effet de serre, il faudra d'ici cinq ans recommencer le débat des années 80 sur l'auto-raison après une décennie d'auto-passion.

LES ACTUALITÉS

Chrétien est satisfait de sa performance à Bruxelles  
PAGE A 2



MONTREAL

Vera Danyluk souhaite la disparition de la CUM  
PAGE A 3

L'ÉCONOMIE

Yves Michaud réclame une enquête sur Trustco  
PAGE B 2



## L'Hôtel-Dieu reste au centre-ville

Québec construira un hôpital de 300 lits au nord-est de l'île

GILLES LESAGE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

L'Hôtel-Dieu reste au centre-ville de Montréal et le nord-est de l'île aura un hôpital régional de 300 lits de courte durée.

Telle est la double décision que le nouveau premier ministre du Québec a confirmée hier, à l'issue de la première réunion de son conseil des ministres.

Rencontrant brièvement la presse dans le hall d'entrée du Conseil exécutif (communément appelé bunker), M. Daniel Johnson a rapidement et laconiquement confirmé ce que tout le monde prévoyait depuis des mois: le projet de l'ex-ministre Marc-Yvan Côté de déménager l'Hôtel-

Dieu à Rivière-des-Prairies est mis au rancart et remplacé par des rénovations de l'historique institution montréalaise, aux coûts de 50 à 100 millions\$. En contrepartie, pour répondre aux besoins croissants du bout de l'île, un hôpital de 300 lits sera aménagé, au coût de 140 à 150 millions\$. Les investissements prévus pour les deux projets sont donc d'environ 250 millions\$, soit du même ordre que ce que prévoyait l'ancien ministre de la Santé et des Services sociaux pour le démantèlement et le transfert de l'Hôtel-Dieu.

Dès son annonce par M. Côté, il y a plus de deux ans, ce projet avait soulevé de vives résistances, non seulement dans les milieux médicaux et universitaires, mais aussi dans la communauté des affaires. Le premier mi-

nistre Bourassa appuyait son ministre du bout des lèvres, mais d'influents ministres, dont M. Johnson justement, responsable de la région de Montréal, cachait mal sa réticence. Tant et si bien que l'ex-ministre Côté a dû convenir lui-même, l'automne dernier, que le projet lui échappait et qu'un autre prenait forme pour remplir les besoins de l'est de l'île. Ce sera un hôpital de première ligne, avec quelques spécialités. Le compromis annoncé hier va dans le sens prévu par une vaste coalition, de même que par l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale. Le maire Jean Doré a favorablement réagi à la décision du premier ministre, y voyant «une grande victoire

VOIR PAGE A 8: QUÉBEC

## Crêpes, sirop et politique



PHOTO CP

Histoire de mieux se connaître, députés du Bloc et du Parti réformiste ont partagé crêpes et sirop d'érable, hier matin à Ottawa. «Le Reform n'est pas un adversaire», tout juste «un parti qui pense différemment du nôtre» à propos duquel «on verra s'il pourrait devenir un allié», a déclaré Lucien Bouchard après le petit-déjeuner.

## Partenaires dans la vertu...

Va pour la lutte à la dette et au déficit, mais le pont entre bloquistes et réformistes demeure coupé à la hauteur des rapides constitutionnels

JEAN DION

DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Ce fut probablement l'un des déjeuners à huis clos les plus couverts par la presse depuis l'invention des trois repas par jour comme source de santé. C'était aussi, paraît-il, une première comme Preston Manning, ce «néophile», en raffole. Au menu, on avait inscrit des crêpes, tout en élistant de laisser les chignons au vestiaire.

Ça s'appelait «A breakfast with the Bloc» et c'est dans une atmosphère que tous ont qualifiée de cordiale, à mille lieues du tohu-bohu typique des Communales, que les députés du Reform Party et leurs homologues «séparatistes» ont petit-déjeuné hier, à cinq jours d'une rentrée parlementaire qui fait déjà saliver les journalistes et autres amateurs de débats dits virils, aussi connus sous le nom de vaudeville.

Pour tout dire, ceux qui ont osé coller l'oreille à la porte de la salle du Centre des congrès d'Ottawa où les fraternelles agapes se déroulaient ont même entendu M. Manning livrer une partie de son allocution en français.

Évidemment, il aurait été préférable pour les chroniqueurs de l'apocalypse que le sirop d'érable authentique *made in Québec* se transforme soudain en vinaigre, qu'on admette qu'une *pancake* à la canadienne ne se prépare pas sans casser d'œufs, bref qu'on se retrouve avec une histoire baveuse entre les mains.

Mais le but n'était que de faire connaissance et, de ces scénarios, aucun ne s'est produit. Il y

avait plutôt jusqu'à Lucien Bouchard pour déclarer au sortir du meeting que «le Reform n'est pas un adversaire», tout juste «un parti qui pense différemment du nôtre» à propos duquel «on verra s'il pourrait devenir un allié», et pour annoncer la tenue prochaine de secondes boustifailles, convoquées par le Bloc celles-là. Hier, les paris étaient ouverts sur les croisants et l'expresso corsé.

Devant cette belle confrérie, on était tenté de se penser à un café cognac près de voir le Canada, comme disait Marx, remis sur ses pieds. Les frères ennemis, les deux moutons noirs qui se partageront coude à coude les banquettes de l'opposition en face de l'Ontario, le yin et le yang de la politique fédérale n'étaient-ils pas en train de réaliser dans sa plénitude le concept mystique d'Unité canadienne par-dessus la tête de Jean Chrétien?

Et s'ils étaient au fond semblables dans leurs dissemblances, la voie d'avenir d'un demi-continent que n'arrive plus à tenir ensemble la bureaucratie d'Ottawa?

C'était aller un peu loin, et il a bientôt fallu déchanter un peu. Il y a de la bonne volonté de part et d'autre, certes, comme chez Bob Ringma, l'un des rares réformistes à parler français, qui s'est efforcé de convaincre ses commettants de Nanaimo, en Colombie-Britannique, que les députés du Bloc ont été élus démocratiquement et qu'ils méritent le titre d'opposition officielle.

Ou comme chez le député de Richelieu

«C'est comme au Super Bowl. Les joueurs des deux équipes fraternisent au banquet d'avant-match. Mais quand ils se retrouvent sur le terrain...»

## Ryan gèrera la manne électorale

Le ministre des Affaires municipales aura la main haute sur le 1,8 milliard destiné aux municipalités et aux régions

BERNARD PLANTE  
LE DEVOIR

Le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, aura la main haute, d'ici à la tenue des prochaines élections, sur la gestion de 1,8 milliard\$ destinés aux municipalités et aux régions du Québec.

À huit mois, au plus, d'un appel au peuple et compte tenu des relations tendues, au cours des dernières années, entre Québec et les municipalités, cette manne électorale n'est pas négligeable.

Selon les informations obtenues par LE DEVOIR, la responsabilité de la gestion du programme fédéral de réfection des infrastructures (1,5 milliard sur deux ans dont les coûts sont partagés à parts égales entre Ottawa, Québec et les municipalités), de même que les décisions entourant la distribution des 320 millions (sur 3 ans) destinés aux Fonds de développement régionaux prévus dans le plan de relance du ministre Gerald Tremblay vont échoir sur le bureau de Claude Ryan.

Ce plan du gouvernement est en chantier depuis

VOIR PAGE A 8: RYAN

## La Direction de l'état civil est complètement débordée

«On souffre pour un travail qui n'a pas été fait depuis 25 ans»

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Six jours après son ouverture officielle au grand public, le nouveau bureau de la Direction de l'état civil, mis en place avec la réforme du Code civil, est complètement débordé.

Mais le directeur de l'état civil au ministère de la Justice, Guy Lavigne, soutient que l'actuelle cohue se résorbera dans les prochaines semaines.

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau Code civil le premier janvier dernier, tous les actes de naissance, de mariage et de décès sont fournis par la Direction de l'état civil, plutôt que par les presbytères et mairies de la province. Pour ce faire, le ministère de la Justice a ouvert un bureau à Québec et un à Montréal.

À Montréal, le bureau loge au 2050, rue de Bleury, et depuis une semaine les ascenseurs de l'immeuble déversent un flot ininterrompu de citoyens venus chercher leur précieux petit papier légal (LE DEVOIR est bien placé pour constater la cohue, puisqu'il loge dans le même immeuble).

On peut pourtant obtenir à différents endroits (mairies et Palais de justice, paroisses, bureaux de Communication-Québec, d'Accès-Montréal) le fameux formulaire

VOIR PAGE A 8: DIRECTION

LE MONDE

## Salinas désarme, San Cristobal exulte

PAGE A 5

INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A7
Agenda culturel...B6	Le Monde.....A5
Annonces classées...B4	Montréal.....A3
Avis publics.....B5	Mots croisés.....B4
Culture.....B8	Politique.....A4
Économie.....B2	Société.....B1
Éditorial.....A6	Les Sports.....B6



Météo  
Ciel variable  
Max: 10  
Détails en B 4

VOIR PAGE A 8: VERTU

# LE DEVOIR

# MONTREAL

## La nouvelle présidente de la CUM souhaite la disparition de l'organisme supra-municipal

LAURENT SOUMIS  
LE DEVOIR

Quelques minutes à peine avant son assermentation, la nouvelle présidente de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), Mme Vera Danyluk, exprimait hier le vœu d'être la dernière à diriger la destinée de cet organisme supra-municipal.

Témoignant d'un appui sans équivoque au rapport Fréchette sur l'avenir de la région, l'ex-maire de Ville Mont-Royal a déclaré qu'il était «fort possible que je devienne présidente d'un organisme intermunicipal de services» destiné à remplacer la CUM.

Plaidant l'importance de la concertation régionale, la nouvelle présidente estime qu'il faut envisager les changements à venir avec «ouverture d'esprit et détermination».

Au cours d'un point de presse, Mme Danyluk a longuement insisté sur la préoccupation première de son mandat: «offrir des services de qualité aux citoyens

au meilleur coût possible».

Ne voulant pas s'aventurer sur le terrain des compressions budgétaires, la 5e présidente de la CUM insistait plutôt sur la nécessité d'augmenter la qualité des services et la productivité pour dégager des économies.

L'ex-présidente de la Conférence des maires de banlieue juge que la CUM supporte avantageusement la comparaison avec plusieurs grandes agglomérations américaines.

Mais elle estime qu'on peut faire davantage que ce qui a été fait avec les deux derniers budgets: l'un en hausse de 0,6%; l'un en baisse de 0,7%.

### Nouvelle philosophie

Préchant par l'exemple, elle entend, immédiatement après sa première réunion du comité exécutif la semaine prochaine, réexaminer les dépenses de son bureau et entreprendre une tournée des services pour y répandre une nouvelle philosophie.

«Tout employé doit savoir que son premier objectif est de servir

les contribuables. Il aura alors le respect et la reconnaissance et trouvera la valorisation de son travail.»

Mme Danyluk compte donner «la fierté et le sentiment de l'appartenance» aux résidents de la CUM et ramener sur l'île ceux qui ont fui vers la banlieue. Elle n'est pas prête pour autant à imposer la résidence aux employés de la Communauté.

### Stabilité budgétaire

Elle prêche aussi pour l'adoption de prévisions budgétaires triennales pour assurer la stabilité budgétaire aux municipalités membres.

Appelée à commenter certains sujets d'actualité, Mme Danyluk n'a pas voulu reprendre à son compte l'opinion de son prédécesseur sur le raccordement de Laval au réseau montréalais de traitement des eaux avant de savoir si c'est la position officielle de la CUM.

Elle n'entend pas non plus commenter l'affaire Barnabé avant le dépôt du rapport d'en-

quête de la police.

Elle dit ne conserver aucune rancœur contre les deux présidents des principales commissions de la CUM (transport en commun et sécurité publique), MM. Robert Perreault et Peter B. Yeomans, qui ne l'ont pas appuyée lors de son élection le mois dernier.

Le premier est sorti au moment du vote; le deuxième s'est inscrit en faux.

«Le système démocratique permet ce genre de choses, dit-elle. J'admire M. Yeomans qui a été cohérent avec lui-même jusqu'au bout.»

La présidente de la CUM dit s'être expliquée avec son homologue du comité exécutif de Montréal, Mme Léa Cousineau, qui lui reprochait de s'être opposée à une proposition soutenue par la Ville quelques minutes à peine après son élection.

L'impétueuse première responsable de l'administration montréalaise lui avait alors servi un retentissant «ça commence bien» sur le parquet de l'hôtel de ville.



Vera Danyluk félicitée hier par Jean Doré

PHOTO JACQUES NADEAU

## Le rapport Pichette rejeté en bloc

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

La première vague d'enthousiasme passée, des Municipalités régionales de comtés (MRC) dénoncent le rapport du Groupe de travail sur Montréal et sa région rendu public au début de décembre. Les six MRC, dont Laval, y voient un manque flagrant de considération pour les banlieues et une perte injustifiée de responsabilités.

«On n'accepte pas le rapport Pichette (du nom du président du Groupe). Il ne reflète pas les solutions que nous avons présentées lors des audiences publiques. Il favorise l'île de Montréal et c'est d'ailleurs pour ça que le maire de Montréal s'est empressé de l'endosser», critique le préfet de la MRC Deux-Montagnes, Jean Prévost. Ce dernier confirme que ce désaccord est partagé par cinq autres représentants de MRC de la rive nord (Laval, Mirabel, Vaudreuil-Soulanges, Les Moulins, L'Assomption).

Étonnamment, le maire de Laval et préfet de la MRC du même nom, Gilles Vaillancourt, s'était dit satisfait lors de la sortie des recommandations du Groupe de travail. Hier, il a refusé de commenter sa volte-face.

Quant à l'éventualité de partager les coûts des infrastructures de la Ville de Montréal, les représentants des MRC témoignent fort peu d'enthousiasme. «La démonstration reste encore à faire que nous coûtons

cher à la ville centrale», affirme le directeur général de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, André Boisvert.

«On a tous un point d'interrogation et un gros point d'interrogation», affirme le préfet de la MRC Les Moulins, Irénée Forget, qui indique que la possible disparition de MRC telle que la suggère le rapport Pichette, est inacceptable. Même son de cloche du côté de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (le comté du premier ministre désigné) où le préfet, Luc Tison, soutient que la «MRC est une structure efficace et beaucoup plus près de nos citoyens. Il faut la défendre afin de garder notre autonomie locale».

«La structure proposée, c'est ni plus ni moins qu'un gouvernement dans un gouvernement et nous, nous deviendrions que des percepteurs de taxes. Ça sera très difficile à vendre», prévoit M. Prévost qui croit par ailleurs que «c'est le temps d'avoir des discussions intelligentes».

Chose certaine, des débats houleux sont à prévoir dans les prochaines semaines alors que le gouvernement doit faire connaître ses intentions face au suivi à donner aux 105 recommandations du Groupe de travail sur Montréal et sa région.

Dans un communiqué de presse, M. Tison remet en question le rapport qui «ne tient pas compte des opinions des populations locales qui ont fait un choix de vie en venant s'établir» hors de Montréal.

### «Affaire Barnabé»

## Un travail de fini

LE DEVOIR

Les deux substituts du Procureur général dans le dossier de Richard Barnabé achèvent, selon toute vraisemblance, leur travail.

L'un d'eux, Me Denis Dionne a quitté son point d'attache à Alma, hier, pour se rendre à Québec.

Avec son collègue, Me Sabin Ouellet, il a rencontré, en soirée, deux enquêteurs de la Sûreté du Québec qui devaient alors être en mesure d'apporter aux deux avocats les détails qui manquaient pour qu'ils puissent compléter l'examen du dossier.

Ces nouveaux éléments de l'enquête seront comparés à la preuve qui est déjà entre les mains de la Couronne.

Me Sabin Ouellet précise que ça

ne veut pas nécessairement dire qu'une décision définitive sera prise dans les prochaines heures.

Au terme de l'examen du dossier les conclusions seront communiquées au sous-ministre de la Justice, Me Michel Bouchard. Les médias seront informés par voie de communiqué.

La responsabilité politique du dossier revient maintenant au nouveau ministre de la Sécurité publique, Robert Middlemiss, et à une nouvelle figure au Conseil des ministres, Roger Lefebvre, qui est devenu mardi ministre de la Justice.

Le chauffeur de taxi, Richard Barnabé, repose toujours dans un coma profond à l'Institut neurologique de Montréal.

## Michel Gagné à la barre des témoins

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Deux ans et demi après que Québec ait ordonné une enquête administrative sur de possibles conflits d'intérêts à la Ville de Boisbriand, la Commission municipale du Québec entend aujourd'hui le témoignage du maire de l'endroit, Michel Gagné, qui serait impliqué dans la controverse.

À l'origine, un terrain de la municipalité a été vendu à l'époux d'une conseillère qui est également partenaire du maire Gagné dans une compagnie privée, Faméga International. Cette entreprise s'est portée acquéreur du dit terrain un an plus tard.

Malgré une pétition de 5000 noms pour destituer le maire, celui-ci a toujours refusé de démissionner, voulant faire connaître sa version des faits.

En outre, la Ville de Boisbriand a tenté à plusieurs reprises de bloquer le déroulement de l'enquête gouvernementale à coups de procédures juridiques, mais en vain. En effet, depuis novembre dernier, la Commission municipale du Québec a entrepris des auditions publiques sur le dossier qui devrait se terminer d'ici la fin du mois. Selon le président de l'organisme, Jacques O'Bready, les conclusions de cette histoire rocambolesque devraient être connues au printemps.

## Se faire passer un sapin



PHOTO JACQUES GRENIER

**LES SAPINS MEURENT DEUX FOIS.** Une première quand on les coupe pour les transformer en arbres de Noël; une seconde quand on les met aux poubelles, au début janvier. Mais, depuis quatre ans, la Ville de Montréal leur donne une seconde vie, en les transformant en copeaux utilisés, entre autres, comme paillis pour protéger les racines de nouveaux arbres. Hier, en huit heures, 19 000 sapins (12% de plus que l'année dernière) ont été ramassés et broyés par une centaine d'employés municipaux. Des sacs de copeaux ont aussi été remis à plus de 650 citoyens qui se sont présentés, hier, au parc Lafontaine. Et ceux qui ont raté la collecte peuvent tout de même faire recycler leurs arbres en les apportant aujourd'hui et demain, entre 8h00 et 20h00 dans certaines cours de la voirie municipale. Pour information: 334-NOEL.

### Conflit avec la direction du quotidien

## Les pressiers du Journal de Montréal sur les ponts avec des banderoles

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Le syndicat des pressiers du Journal de Montréal a une fois de plus placé des banderoles aux abords des ponts Champlain et Jacques-Cartier, ainsi qu'au bord de l'autoroute des Laurentides, hier matin, pour obtenir l'appui de la population dans le conflit qui l'oppose à la direction du quotidien montréalais.

Les quelque 365 typographes, pressiers, et employés de l'expédition du Journal de Montréal, en lock-out depuis le 19 septembre et le 11 octobre dernier, espèrent ainsi faire avancer l'entreprise de boycottage du quotidien montréalais, lancée à la mi-décembre par la Fédération des travailleurs du Québec.

C'est la troisième ou quatrième fois cet hiver que les pressiers du Journal se placent aux abords des ponts, durant l'heure de pointe matinale, pour faire avancer leur cause auprès de la population.

«On met des banderoles pour se donner de la visibilité parce que les gens ne sont pas très au courant de ce qui se passe chez nous, explique Réal

Asselin, délégué syndical pour les pressiers du Journal de Montréal et représentant au comité de négociations. Lorsque les gens appellent au journal pour annuler leur abonnement, les gens leur disent que le conflit est réglé.»

Selon M. Asselin, le Journal de Montréal vendrait quelque 30 000 à 35 000 copies de moins, quotidiennement, depuis le début du boycott lancé par la Fédération des travailleurs du Québec, à la mi-décembre.

Récemment, la direction affirmait pour sa part que les ventes de son quotidien n'auraient baissé que de quelque 10 000 à 15 000 copies, et ce, depuis l'automne.

Par ailleurs, les négociations sont toujours au point mort entre les employés des presses, de la préparation et de l'expédition et la direction du Journal de Montréal, et aucune discussion n'a cours.

Les pourparlers achoppent sur la sécurité d'emploi des employés, menacée, selon les représentants syndicaux, par une entente visant à permettre aux patrons de faire des changements technologiques.

## Le RCM va dépoussiérer son programme

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Bien que la tendance actuelle sur la scène municipale soit au discours économique, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) s'apprete à dépoussiérer son programme politique en maintenant les grandes avenues sociales qui l'ont vu naître.

«Les valeurs profondes du RCM ne sont pas remises en question. D'aucune façon. Elles sont ajustées à la réalité; on les rend plus faciles d'approche. Et la participation, ce n'est pas démodé au RCM», a soutenu hier en entrevue au DEVOIR la présidente du RCM, Louise Lavolette.

Cette dernière affirme qu'un parti municipal ne peut concentrer uniquement ses énergies sur la relance économique contrairement à ce que défendent les adversaires connus du maire Jean Doré, Jérôme Choquette, Claude Beauchamp et Clément Bluteau. «On ne peut espérer représenter les intérêts des Montréalais avec un seul créneau», affirme-t-elle.

Les grandes orientations du programme du RCM, qui seront présentées à la presse la semaine prochaine, feront l'objet d'un débat lors du congrès prévu les 19 et 20 février prochains. C'est également à ce congrès que le successeur de Mme Lavolette qui quitte la présidence après deux mandats, sera élu.

Mme Lavolette laisse un parti qui ne compte aujourd'hui qu'environ 3000 membres alors qu'il y a 4 ans,

le RCM regroupait encore 12 000 personnes. Face à cet exode de militants, Mme Lavolette oppose une nouvelle structure de recrutement mise en place depuis un an au RCM. Mais n'est-il pas un peu tard pour engager la désaffection des militants? «J'aurais aimé qu'on se réveille avant», lance Mme Lavolette qui explique que le parti avait pris pour acquis une certaine base militante. Pendant ce temps, le RCM est moribond dans bon nombre de districts.

Cela n'empêche toutefois pas l'actuelle présidente de se montrer optimiste quant à l'issue du rendez-vous du 6 novembre prochain. «Il faudrait avoir la possibilité de se reporter avant l'élection de 1986 pour comprendre les changements car on oublie bien vite. Mais le principal héritage du RCM aura été la démocratisation et la décentralisation de l'appareil municipal», rappelle Mme Lavolette.

Il est vrai qu'à ses opposants, l'équipe du RCM pourra toujours souligner qu'à l'époque de Jean Drapeau, les Montréalais n'avaient pas droit de parole aux assemblées du conseil municipal puisque la période des questions réservée au public, aujourd'hui fort utilisée, n'existait tout simplement pas.

Mais le jour du scrutin, les électeurs n'auront-ils pas oublié cet élément du passage du RCM? C'est là, la difficulté de défendre le bilan de l'administration municipale et le plaisir de confronter les adversaires qui «n'ont pour l'instant que bien peu à offrir», conclut Louise Lavolette.

## Émetteurs pour la radio numérique

PRESSE CANADIENNE

Un consortium de diffuseurs installe cet hiver des émetteurs en vue de mener des essais de transmission de la radio numérique.

Recherche Radio Numérique Inc., qui réunit Radio-Canada et des diffuseurs privés, prévoit deux années d'expérimentation de la radio

numérique, un mode de transmission plus efficace qui doit remplacer le mode analogique. Il y aura un émetteur à Toronto, au sommet de la tour du CN, et trois dans la région de Montréal, soit sur le mont Royal, à Rigaud et au site du lac Echo, près de Saint-Sauveur, signalait hier François Conway, de Radio-Canada.

### Sensibilisation à l'Alzheimer

La Fédération québécoise des sociétés d'Alzheimer lançait hier à Montréal le mois de la sensibilisation à l'Alzheimer. A cette occasion, la Fédération a fait savoir que le nombre connu de personnes atteintes de cette maladie au Canada était de 200 000.

Par ailleurs, a souligné la Fédération, ces chiffres sous-estiment vraisemblablement la réalité, puisque seule l'autopsie permet de confirmer le diagnostic de mort par Alzheimer.

**ROBIC**  
DEPUIS 1892  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
**LEGER ROBERT RICHARD**  
AVOCATS  
55 ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2  
Tel: (514) 945-7074 Fax: (514) 945-7074  
La maîtrise des intangibles

**VOYAGEZ MIEUX COVOITUREZ!**  
QUÉBEC 15\$  
OTTAWA 10\$  
TORONTO 26\$  
NEW YORK 50\$  
FLORIDE & VANCOUVER  
**ALLO STOP**  
4317 ST-DENIS  
**985-3032**

LE DEVOIR
LES SPORTS

Walker nie vouloir partir

MARIO SIMARD
PRESSE CANADIENNE

Larry Walker s'est vivement défendu hier de vouloir quitter les Expos. Je veux rester avec les Expos. Ecrivez-le, a-t-il dit aux journalistes présents pour le lancement de la Caravane 1994 des Expos.

pas être traité différemment des autres joueurs; tout ce que je demande, c'est d'obtenir le contrat que je mérite selon le marché actuel.

crois pas que nous soyons aussi bons sans Delino, même si Mike Lansing peut voler une quarantaine de buts en jouant régulièrement. Quand on pense à tous les joueurs que nous avons échangé au cours des quatre ou cinq dernières années, à Tim Wallach, Randy Johnson et à d'autres, nous pourrions avoir une fiche de bonne équipe. Une équipe ne peut pas rebâtir à tous les ans.

Walker n'est guère plus enthousiaste quand il parle de l'appui mitigé des amateurs de baseball à Montréal: «Même si nous connaissions un bon départ, je ne pense que ça ferait une différence. L'année dernière, nous avons eu des assistances de 42000 spectateurs, puis de 15000 pour le match suivant. C'est à n'y rien comprendre et la situation est frustrante.»

En grande forme

Sur le terrain, Walker espère que la saison 1994 sera plus fructueuse que la dernière au chapitre des statistiques personnelles. Il n'a pris part qu'à 138 matches en raison de deux blessures, à la cuisse et à la cage thoracique. Il a totalisé 22 circuits et 86 points produits.

Canadien 3, Devils 2
Un 17e but pour Damphousse

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Le Canadien a remporté une belle victoire de 3-2 sur les Devils du New Jersey en dépit de son indiscipline, portant ainsi à sept sa série de matches sans défaite (6-0-1) et s'approchant à trois points de ses adversaires d'hier au deuxième rang de l'Association Est.

Jacques Lemaire a immédiatement demandé son temps d'arrêt... avec le résultat que ses joueurs n'ont dirigé aucun tir au filet de Roy au cours de la minute qui a suivi.

Vincent Damphousse a pris la tête des marqueurs de son équipe devant Brian Bellows en marquant son 17e but, Benoit Brunet (7e) et Kirk Muller (9e) parvenant également à déjouer Martin Brodeur, le dernier en avantage numérique.

Damphousse, qui semble avoir décollé pour de bon, a ajouté une passe. Guy Carbonneau a pour sa part offert une autre magnifique performance défensive en plus de faire un superbe jeu sur le but de Brunet. Oleg Petrov a également offert une bonne performance offensive et souvent animé le jeu même s'il n'a pas participé au pointage.

Le défenseur Tommy Albelin (1er) et la recrue Jim Dowd (2e) ont réussi les buts des Devils, qui ont toujours tiré de l'arrière après les buts de Damphousse et Brunet à la première période.

EN BREF

LES EXPOS EN VILLE

Courant d'air chaud, hier, au Complexe Desjardins où les Expos, l'entraîneur Felipe Alou et le président Brochu en tête, accompagnés de joueurs, sont venus donner de leurs nouvelles et annoncer le départ de la traditionnelle caravane qui fera quelque chose comme 25 haltes à Montréal et en région d'ici le 26 janvier.

SURIN DÉFENDRA SON TITRE

La lutte sera particulièrement vive au 60 m hommes lors du Grand Prix d'athlétisme de Montréal, dimanche prochain. En effet, le Québécois Bruny Surin, champion du monde en salle sur la distance, défendra son titre devant l'un des meilleurs sprinters au monde, le Nambien Frank Fredericks, double médaillé d'argent des Jeux olympiques de Barcelone au 100 m et au 200 m, et champion du monde au 200 m en 1993. En salle, au Championnat du monde de Toronto en 1993, il suivait de près Bruny Surin en terminant deuxième en 6.51, soit à un centième de seconde du vainqueur.

AFFAIRE KERRIGAN: LE MARI D'UNE RIVALE SOUPÇONNÉ

Portland (AFP) — Le mari de Tonya Harding, sacrée championne des États-Unis de patinage artistique en l'absence de la médaillée de bronze olympique, Nancy Kerrigan, contrainte au forfait à la suite d'une agression jeudi dernier lors d'un entraînement, a reconnu dans un entretien au journal The Oregonian faire l'objet d'une enquête de la Sûreté fédérale (FBI). Jeff Gillouy a indiqué que lui et Shawn Eckardt, le garde du corps de sa femme, pourraient être soupçonnés par le FBI d'avoir organisé cette agression pour aider Tonya Harding à remporter les Championnats des États-Unis, qualificatifs pour les jeux Olympiques de Lillehammer. Les deux hommes démentent formellement être impliqués dans cette agression.

CONFÉRENCE DE SYLVIE DAIGLE

Sylvie Daigle, quintuple championne mondiale de patinage de vitesse, prononcera une conférence ce midi, au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, local 198. Intitulée «La course au succès», cette conférence portera sur la motivation, la discipline et l'importance de se fixer des objectifs à court terme pour atteindre l'excellence. L'entrée est gratuite.

JOHANNESBURG DANS LA COURSE AUX JEUX OLYMPIQUES

Johannesburg (AFP) — La candidature de la ville de Johannesburg à l'organisation des Jeux Olympiques de 2004 va prendre tournure dès cette année avec la construction d'un stade d'athlétisme de 35 000 places. Le chargé des sports de Johannesburg a déclaré mercredi que la construction de cette enceinte, si elle est construite, serait lancée en avril prochain. Johannesburg est en concurrence, en Afrique du Sud, avec Durban et Le Cap.

HOCKEY
LIGUE NATIONALE
Hier
Montréal 3 New Jersey 2
Winnipeg 3 Buffalo 2
Tampa Bay 4 Detroit 2
Québec à Vancouver
Hartford à Los Angeles
San Jose à Anaheim

Mardi
Toronto 2 Washington 1
Philadelphie 4 Ottawa 1
Dallas 5 Edmonton 2
Pittsburgh 5 Boston 4
Buffalo 5 Chicago 2
Calgary 1 Québec 0
L.A. 2 San Jose 2
Aujourd'hui
Floride à Pittsburgh, Boston à Philadelphie, Dallas à Toronto
Tampa Bay à Chicago, Edmonton à St. Louis, Vendredi
Montréal à NY Islanders, Phil. à NY Rangers, Dallas à Detroit, New Jersey à Wash.
Ottawa à Vancouver, Hartford à Anaheim
Samedi
Edmonton à Pittsburgh, Detroit à Boston, Chicago à NY Islanders, Washington à Québec, L.A. à New Jersey, Floride à Montréal, Toronto à Winnipeg, Ottawa à Calgary, Buffalo à St. Louis, Hartford à San Jose

LIGUE NATIONALE
Conférence Prince-de-Galles
Section Adams
Pittsburgh 42 21 12 9 157 149 51
Montréal 43 21 15 7 137 119 49
Boston 41 19 14 8 140 125 46
Buffalo 43 20 19 4 145 121 44
Québec 43 17 21 5 146 153 39
Hartford 42 17 22 3 129 137 37
Ottawa 46 8 34 4 123 218 20
Section Atlantique
NY Rangers 42 27 12 3 148 111 57
New Jersey 42 24 14 4 149 117 52
Philadelphie 43 21 19 3 152 159 45
Washington 42 19 19 4 137 129 41
Floride 40 16 17 7 111 115 39
Tampa Bay 44 16 23 5 117 137 37
NY Islanders 40 16 20 4 142 143 36
Conférence de l'Ouest
Section Centrale
Toronto 46 25 14 7 154 128 57
Dallas 45 23 15 7 158 136 53
Detroit 41 23 14 4 185 142 50
St. Louis 43 21 16 6 135 138 48
Chicago 42 20 18 4 127 121 44
Winnipeg 46 17 24 5 145 180 39
Section Pacifique
Calgary 45 22 16 7 164 145 51
Vancouver 41 20 21 0 139 138 40
Anaheim 44 17 25 2 120 135 36
Los Angeles 41 16 21 4 154 163 36
San Jose 43 12 21 10 107 139 34
Edmonton 44 13 25 6 135 158 32

LES MENEURS
Canadien
Gretzky, LA... 17 54 71
Fedorov, Det... 30 40 70
Gilmour, Tor... 14 47 61
Andreychuk, Tor... 35 25 60
Recchi, Phi... 21 36 57
Oates, Bos... 14 41 55
Modano, Dal... 27 36 53
Sakic, Qué... 17 36 53
Jagr, Pgh... 16 37 53
Hull, StL... 28 24 52
Tkachuk, Wpg... 25 27 52
Turgeon, NYI... 20 32 52
Janney, StL... 12 40 52
Nieuwendyk, Cal... 26 25 51
Shanahan, StL... 26 25 51
Salame, Wpg... 23 28 51
Rosenick, Chi... 18 33 51
Zhamnov, Wpg... 17 34 51
Stevens, Pgh... 26 23 49
Francis, Pgh... 14 35 49
Bourque, Bos... 12 37 49
Robitaille, LA... 22 48 48
Yashin, Ott... 20 28 48
Sundin, Qué... 20 27 47
Courtland, Dal... 12 34 46
Hawerchuk, Buf... 18 26 44
MacInnis, Cal... 14 30 44
Shepard, Det... 24 18 42
Fleury, Cal... 19 23 42
Mogily, Buf... 17 25 42
Letcher, NYR... 12 30 42
Brind'Amour, Phi... 11 31 42
Nerdrques
Mats Sundin... 17 36 53
Kamensky... 15 34 49
Kovalenko... 12 24 36
Rucinsky... 8 16 24
Ricci... 12 11 23
Young... 13 9 22
Lapointe... 6 14 20
Fraser... 9 10 19
Gustavov... 3 11 14
Lindberg... 5 8 13
Karp... 4 9 13
Gélinas... 6 12

FOOTBALL
LIGUE NATIONALE
Séries éliminatoires
Samedi
Pittsburgh 24 Kansas City 27 (P)
Green Bay 28 Detroit 24
Dimanche
Minnesota 10 NY Giants 17
Denver 24 LA Raiders 42
Samedi, 15 janvier
LA Raiders à Buffalo, 12h30
NY Giants à San Francisco, 16h
Dimanche, 16 janvier
Green Bay à Houston, 12h30
Kansas City à Dallas, 16h
Dimanche, 23 janvier
Finales AFC et NFC
Dimanche, 30 janvier
Super Bowl à Atlanta, 18h

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO. 705-02-00149-931. C.S.S.T. PARTIE DEMANDERESSE: VS- LES ACIERS JVC INC., PARTIE DÉFENDEUSSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice. Le 25 janvier 1994, à 11h00, au no 625, BOUL. INDUSTRIEL, à MASCOUÉ. Les dits biens consistent en: 1 Machine à plans Blum; 3 tables à dessin avec accessoires; 1 photocopieur Toshiba; 1 soudeuse électrique Hobart; 1 scie à ruban Weiss; 1 soudeuse motorisée Canco; Big Red; 1 tour horizontal Bantam Colchester; 1 scie ronde à métal; 1 scie à ruban Siemens; 1 presse horizontale faite à la main; 1 presse verticale Geka. Etc... Lesquels objets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 06 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO. 705-02-00149-931. C.S.S.T. PARTIE DEMANDERESSE: VS- SIMON DESHARNAIS, PARTIE DÉFENDEUSSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice. Le 25 janvier 1994, à 12h00, au no 554, LAFONTAINE #1, à REPENTIGNY. Les dits biens consistent en: 1 Camionnette GMC 2500 Sierra, diesel, King Cab. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 06 janvier 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPERIEURE, NO. 500-05-01143-935. THOMAS ZAPHRATOS ET ALS., Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à MARIO FRANÇOIS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, Montréal, ce 21 février 1994, salle 2.17, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPERIEURE, NO. 500-05-01143-935. THOMAS ZAPHRATOS ET ALS., Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à MARIO FRANÇOIS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, Montréal, ce 21 février 1994, salle 2.17, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPERIEURE, NO. 500-02-02588-939. GISELE DE MADDELEIN, Greffière adjointe. PARTIE DEMANDERESSE: VS- SERGE COUTURE, PARTIE DÉFENDEUSSE. Le 24ème jour de janvier 1994, à 11h30, au 8, PROUX GUEST, à LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: SERGE COUTURE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ordinateur à composition AM Vantiken et équipements; 1 caméra de marque Polaroid; 1 lot de produits chimiques servant au développement photographique. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT ELIQU CHEQUE VISE. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 514-848-0979, Fax: 848-7061. MACERA & ASSOCIÉS HUISSIERS, 31, rue St-Jacques Ouest, RC, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPERIEURE, NO. 500-02-02588-939. GISELE DE MADDELEIN, Greffière adjointe. PARTIE DEMANDERESSE: VS- SERGE COUTURE, PARTIE DÉFENDEUSSE. Le 24ème jour de janvier 1994, à 11h30, au 8, PROUX GUEST, à LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: SERGE COUTURE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ordinateur à composition AM Vantiken et équipements; 1 caméra de marque Polaroid; 1 lot de produits chimiques servant au développement photographique. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT ELIQU CHEQUE VISE. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 514-848-0979, Fax: 848-7061. MACERA & ASSOCIÉS HUISSIERS, 31, rue St-Jacques Ouest, RC, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPERIEURE, NO. 500-02-02588-939. GISELE DE MADDELEIN, Greffière adjointe. PARTIE DEMANDERESSE: VS- SERGE COUTURE, PARTIE DÉFENDEUSSE. Le 24ème jour de janvier 1994, à 11h30, au 8, PROUX GUEST, à LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: SERGE COUTURE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ordinateur à composition AM Vantiken et équipements; 1 caméra de marque Polaroid; 1 lot de produits chimiques servant au développement photographique. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT ELIQU CHEQUE VISE. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 514-848-0979, Fax: 848-7061. MACERA & ASSOCIÉS HUISSIERS, 31, rue St-Jacques Ouest, RC, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPERIEURE, NO. 500-02-02588-939. GISELE DE MADDELEIN, Greffière adjointe. PARTIE DEMANDERESSE: VS- SERGE COUTURE, PARTIE DÉFENDEUSSE. Le 24ème jour de janvier 1994, à 11h30, au 8, PROUX GUEST, à LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: SERGE COUTURE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ordinateur à composition AM Vantiken et équipements; 1 caméra de marque Polaroid; 1 lot de produits chimiques servant au développement photographique. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT ELIQU CHEQUE VISE. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 514-848-0979, Fax: 848-7061. MACERA & ASSOCIÉS HUISSIERS, 31, rue St-Jacques Ouest, RC, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPERIEURE, NO. 500-02-02588-939. GISELE DE MADDELEIN, Greffière adjointe. PARTIE DEMANDERESSE: VS- SERGE COUTURE, PARTIE DÉFENDEUSSE. Le 24ème jour de janvier 1994, à 11h30, au 8, PROUX GUEST, à LAVAL, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: SERGE COUTURE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ordinateur à composition AM Vantiken et équipements; 1 caméra de marque Polaroid; 1 lot de produits chimiques servant au développement photographique. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT ELIQU CHEQUE VISE. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 514-848-0979, Fax: 848-7061. MACERA & ASSOCIÉS HUISSIERS, 31, rue St-Jacques Ouest, RC, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

VENTES EN JUSTICE
Conditions et renseignements
1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.
La Chambre des huissiers du Québec

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS
TÉL.: 985-3344 FAX: 985-3340